



## Document d'orientation, ALREI

Kwame Simpe Ofori est professeur agrégé à l'École de commerce et des sciences sociales de l'université internationale de Grand-Bassam.

Le Dr Hod Anyigba est l'économiste en chef de la CSI-Afrique et le directeur exécutif de l'Institut africain de recherche et d'éducation ouvrière (ALREI), qui relève de l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-  
...)

# Faire avancer la protection sociale numérique en Afrique par l'inclusion et la protection des données

Par Kwame Simpe Ofori et Hod Anyigba.

Ce document, intitulé Faire avancer la protection sociale numérique en Afrique par l'inclusion et la protection des données, explore des stratégies pour développer des systèmes de protection sociale numérique (PSN) inclusifs et sécurisés sur le continent africain. Les systèmes de PSN, qui utilisent des outils numériques pour fournir des services sociaux, offrent des perspectives de transformation permettant de répondre aux besoins des populations marginalisées, notamment les femmes, les travailleurs informels, les jeunes et les migrants. Toutefois, les obstacles liés à la fracture numérique, au manque de compétences numériques et à une protection des données inadéquate menacent leur inclusivité et leur efficacité. Le document souligne également le rôle crucial des syndicats dans le plaidoyer en faveur de politiques de PSN équitables et sensibles au genre, ainsi que de mesures robustes de protection des données conformes aux normes internationales. Il s'appuie sur des exemples du Kenya et du Ghana pour examiner les opportunités et les défis liés à la mise en œuvre de ces systèmes. Les recommandations incluent l'investissement dans les infrastructures numériques, la promotion de programmes d'acquisition de compétences numériques, l'application de cadres solides de protection des données et la garantie d'une collaboration multipartite. Ces mesures visent à établir des systèmes de PSN respectueux des droits, de la dignité et de l'inclusion de tous, afin que personne ne soit exclu de la transformation numérique de l'Afrique.

## Points clés

- **Des systèmes de protection sociale numérique inclusifs sont essentiels** pour répondre aux besoins des populations les plus marginalisées d'Afrique, notamment des femmes, des travailleurs de l'économie informelle, des jeunes et des migrants, qui sont souvent exclus de la protection sociale traditionnelle en raison de difficultés touchant les compétences numériques et l'accès aux infrastructures.
- **Des mesures solides de protection des données sont essentielles pour instaurer la confiance et préserver la confidentialité** dans les systèmes de protection sociale numériques. Les syndicats ont un rôle essentiel à jouer : plaider en faveur de l'adoption et de l'application de cadres de protection des données conformes aux normes internationales.
- **Des syndicats à l'avant-garde sont indispensables pour conduire les efforts visant à garantir que les systèmes de protection sociale numériques** soient sensibles au genre et équitables. Ces efforts doivent notamment s'attaquer aux obstacles liés aux lacunes en compétences numériques et aux contraintes financières qui touchent de manière disproportionnée les femmes et autres groupes vulnérables.
- **Des investissements dans les infrastructures numériques et des programmes ciblés d'acquisition de**

**compétences numériques** sont essentiels pour combler la fracture numérique, en particulier dans les zones rurales mal desservies, et garantir un accès universel aux services de protection sociale numériques à travers le continent.

- **Des partenariats entre les gouvernements, les syndicats, les ONG et les organisations internationales** sont essentiels pour créer des écosystèmes numériques inclusifs et sécurisés, et permettre ainsi la prestation de services de protection sociale efficaces et transparents, afin que personne ne soit laissé pour compte.

## La nature de la protection des données et de l'inclusion dans le cadre de la protection sociale numérique

La transformation numérique rapide à l'échelle mondiale crée des opportunités uniques pour renforcer les systèmes de protection sociale en Afrique. Alors que la technologie envahit chaque aspect de la vie quotidienne, son potentiel pour proposer des programmes de protection sociale plus inclusifs, efficaces et transparents atteint des niveaux inégalés. La protection sociale numérique (PSN) désigne l'utilisation d'outils et de plateformes numériques pour fournir des prestations de sécurité sociale, de santé, d'assurance chômage et d'autres formes de protection sociale de manière plus efficace. Cependant, tout en adoptant la révolution numérique, il est essentiel de veiller à ce que ces systèmes soient inclusifs, équitables et respectent les droits à la confidentialité de tous les individus, en particulier ceux des populations marginalisées et vulnérables (Gelb & Metz, 2018 ; Leisering, 2018)

En Afrique, les syndicats sont essentiels pour défendre les droits et le bien-être des travailleurs, en particulier à l'heure où la transformation numérique redéfinit profondément les systèmes de protection sociale. Les syndicats doivent participer activement à la conception, au développement et à la mise en œuvre des systèmes de PSN afin de garantir l'inclusivité, l'équité et l'accessibilité de ces initiatives. De tels systèmes doivent répondre aux besoins de tous les travailleurs, y compris ceux de l'économie informelle, les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés, qui sont souvent exclus des protections traditionnelles (OIT, 2021).

Les syndicats et les groupes de plaidoyer qui défendent les droits à la protection des données des personnes marginalisées devraient s'appuyer sur les cadres régionaux et internationaux afin de garantir la protection des données personnelles de ces travailleurs contre toute utilisation abusive ou exploitation. Il existe un certain nombre d'instruments et de lois importants en matière de protection des données visant à préserver les droits des travailleurs en Afrique. Parmi les textes majeurs figurent la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles (Convention de Malabo), la loi type de la SADC sur la protection des données, ainsi que l'Acte supplémentaire de la CEDEAO relatif à la protection des données personnelles. De plus, le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des citoyens à la protection sociale et à la sécurité sociale constitue un document fondamental pour la protection sociale en Afrique. Au niveau international, des cadres tels que les Lignes directrices des Nations Unies pour la réglementation des fichiers informatisés contenant des données personnelles, les Lignes directrices de l'OCDE sur la protection de la vie privée et les flux transfrontières de données à caractère personnel, ainsi que la Convention 108+ du Conseil de l'Europe, offrent des principes en matière de confidentialité, de transparence et de sécurité dans la gestion des données. Les droits fondamentaux consacrés par la

Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) renforcent le droit à la vie privée, tandis que des instruments tels que le Cadre de protection de la vie privée de l'APEC et la Déclaration africaine sur les droits et libertés de l'internet plaident en faveur de la confidentialité et de la sécurité numériques (Tisné, 2021 ; Gelb & Metz, 2018).

L'Institut africain de recherche et d'éducation ouvrière (ALREI), sous l'égide de la CSI-Afrique, en collaboration avec le Réseau syndical africain pour les migrations (ATUMNET), l'Institute of Development Studies (IDS, Royaume-Uni) et d'autres partenaires, a initié ce document d'orientation. Ce dernier propose des recommandations pratiques sur la PSN, l'inclusion et la protection des données, dans le but d'encourager l'Union africaine, les gouvernements nationaux, les syndicats, la société civile et les organisations internationales, notamment l'OIT, à mettre en œuvre ces éléments. Ce document d'orientation vise à formuler des recommandations pour établir des systèmes de PSN inclusifs et sécurisés, garantissant les droits des travailleurs en matière de sécurité sociale et de protection des données.

### **Défis et opportunités pour l'inclusion dans la PSN et les garanties de protection des données.**

La PSN connaît une accélération dans les pays africains, avec de nombreuses initiatives en cours visant à exploiter la technologie pour améliorer la prestation des services. Cependant, le niveau de sa mise en œuvre varie considérablement d'un pays à l'autre, en fonction du niveau des infrastructures, de la capacité des gouvernements et de la volonté politique. Le programme kenyan Huduma Namba constitue une initiative phare visant à centraliser les services sociaux autour d'une identité numérique unique. Grâce à l'enregistrement biométrique, le gouvernement a simplifié le processus d'accès à la sécurité sociale, aux soins de santé et à d'autres services publics. Cependant, le programme a également soulevé des préoccupations concernant le risque potentiel d'utilisation abusive des données ainsi que l'inclusion limitée des groupes marginalisés, qui pourraient ne pas avoir accès aux points d'enregistrement (Gelb & Metz, 2018 ; Iwuoha & Doevenspeck, 2023). Le système de cartes biométriques e-Zwisch au Ghana constitue un autre exemple. Il vise à promouvoir l'inclusion financière et à faciliter les transferts monétaires du gouvernement, notamment pour les travailleurs de l'économie informelle. Cependant, des défis liés au développement des compétences numériques et aux préoccupations en matière de sécurité des données persistent (OIT, 2021), malgré les succès enregistrés par l'initiative.

Une étude récente de Faith, Roberts et Alfors (2024), intitulée Numérisation de la protection sociale en Afrique : perspective des travailleurs marginalisés, met en lumière plusieurs défis et opportunités. Les conclusions clés révèlent que, malgré des progrès significatifs dans l'intégration des technologies numériques au sein des systèmes de protection sociale, l'accès reste limité pour les travailleurs migrants. L'étude souligne ainsi la nécessité de réformes politiques pour éliminer les obstacles et garantir un accès équitable à tous les travailleurs migrants. Elle met également en avant l'importance de l'inclusion numérique, de la protection des données et de la sensibilisation aux droits, afin de renforcer l'autonomisation des populations marginalisées.

Les initiatives de PSN en Afrique font face à des défis communs, notamment la fracture numérique, les préoccupations concernant la confidentialité des données, l'absence de

cadres juridiques solides et le faible niveau de compétences numériques. Par ailleurs, de nombreux systèmes de PSN ne sont pas suffisamment inclusifs, laissant pour compte les personnes qui n'ont pas accès aux outils et technologies numériques. La clé pour exploiter pleinement le potentiel des initiatives de PSN réside dans la capacité à surmonter ces obstacles tout en saisissant les opportunités, afin de bâtir des écosystèmes numériques inclusifs et sécurisés.

### ***Inclusion dans la protection sociale numérique***

Les systèmes de protection sociale numérique doivent inclure tous les travailleurs, y compris ceux de l'économie informelle, les femmes, les jeunes et les autres groupes marginalisés. Malgré le potentiel de la PSN, de nombreux obstacles empêchent la pleine réalisation de ses avantages pour tous. L'accès aux outils et infrastructures numériques reste inégal à travers l'Afrique. Les zones rurales manquent souvent d'un accès fiable à Internet, à l'électricité et aux dispositifs numériques, ce qui limite la capacité des groupes marginalisés à accéder aux services de PSN. De nombreuses personnes, en particulier les personnes âgées et celles travaillant dans l'économie informelle, possèdent des connaissances et des compétences limitées pour utiliser les plateformes numériques. Cette lacune constitue un obstacle à l'accès aux avantages de la PSN. Les femmes, en particulier dans les zones rurales, ont moins de chances de posséder un téléphone mobile ou d'avoir accès à Internet, ce qui limite encore davantage leur capacité à participer aux programmes de PSN.

L'étude menée par Faith, Roberts et Alfors en 2024 a révélé que les femmes font face à des défis spécifiques pour accéder à la protection sociale numérique, notamment des lacunes en compétences numériques et des obstacles financiers à l'acquisition d'appareils numériques. De plus, les travailleurs migrants sont souvent confrontés à des discriminations et à des contraintes juridiques qui entravent leur intégration dans les systèmes de PSN.

Pour surmonter ces obstacles, les initiatives de PSN doivent mettre l'inclusivité au premier plan en investissant dans les infrastructures numériques, notamment dans les zones rurales mal desservies, afin d'assurer un accès universel aux services de PSN. Des programmes de formation devraient être instaurés pour développer les compétences numériques des groupes marginalisés, en particulier des femmes et des travailleurs de l'économie informelle. Les syndicats, les ONG et les leaders communautaires peuvent jouer un rôle crucial en mobilisant les groupes marginalisés et en facilitant leur inclusion dans les initiatives de PSN.

#### **Encadré 1**

##### **Étude de cas 1 : L'initiative Huduma Namba du Kenya**

L'initiative Huduma Namba avait pour objectif de faciliter l'accès aux services sociaux en fournissant aux citoyens une identité numérique unique. Elle visait également à simplifier l'accès aux soins de santé, aux pensions et à d'autres prestations sociales. Cependant, des questions d'inclusivité et de protection des données ont émergé. De nombreuses personnes vivant dans des zones reculées ont rencontré des difficultés pour accéder aux centres d'enregistrement, et des préoccupations concernant la confidentialité des données ont été soulevées en raison d'un manque de procédures transparentes pour la gestion de ces données. Malgré ces défis, cette initiative marque une étape cruciale vers l'intégration des services numériques dans la protection sociale et souligne la nécessité de mesures plus complètes de protection des données ainsi que d'un accès équitable.

### *Principaux défis à surmonter pour favoriser l'inclusion dans la protection sociale numérique*

- L'inégalité d'accès aux outils et infrastructures numériques reste un défi majeur dans la plupart des pays africains, en particulier en Afrique subsaharienne. Les zones rurales manquent souvent d'un accès fiable à Internet, à l'électricité et aux équipements nécessaires. Cela complique l'accès des groupes marginalisés aux services de protection sociale numérique.
- De nombreuses personnes, notamment les adultes âgés et les travailleurs du secteur informel, disposent de connaissances et de compétences limitées pour utiliser les plateformes numériques, ce qui constitue un obstacle à l'accès à ces avantages.
- Les femmes, en particulier dans les zones rurales, sont moins susceptibles de posséder un téléphone mobile ou intelligent, ou d'avoir accès à Internet. Cela limite leur capacité à participer aux programmes de protection sociale numériques.
- Les travailleurs migrants sont souvent confrontés à des discriminations, à des restrictions juridiques et à un accès limité aux documents d'identité, ce qui entrave leur intégration dans les systèmes de protection sociale numérique.
- Les populations marginalisées n'ont souvent pas les moyens de s'offrir les appareils numériques et les services Internet, ce qui aggrave la fracture numérique.

### *Principales opportunités à exploiter pour favoriser l'inclusion dans la protection sociale numérique*

- L'expansion des infrastructures numériques, en particulier dans les zones rurales mal desservies, peut contribuer à garantir un accès universel aux services de protection sociale numérique.
- Les programmes de formation destinés aux groupes marginalisés, notamment aux femmes et aux travailleurs de l'économie informelle, peuvent contribuer à réduire les écarts de compétences numériques et à faciliter leur participation aux programmes de protection sociale numérique.
- La collaboration avec le secteur privé peut aider à développer des outils numériques abordables, tels que des applications mobiles et des portefeuilles électroniques, afin de rendre les services de protection sociale numérique plus accessibles.
- L'implication des leaders communautaires, des syndicats et des ONG peut contribuer à sensibiliser les populations et à faciliter l'inclusion des groupes marginalisés dans les initiatives de protection sociale numérique.
- L'adoption de systèmes de protection sociale numérique adaptés aux besoins spécifiques des femmes, avec des formations ciblées en compétences numériques et la suppression des obstacles financiers, peut contribuer à une plus grande égalité entre les sexes.

### ***Normes de protection des données et de confidentialité***

La collecte de données personnelles sensibles constitue un aspect crucial des systèmes de protection sociale numérique. La protection de ces données est donc essentielle pour maintenir la confiance du public et garantir le respect des normes internationales, comme le Règlement général sur la protection des données (RGPD).



Bien que certains pays africains, comme le Ghana, l'Afrique du Sud et le Kenya, aient adopté des lois sur la protection des données, les disparités sont importantes en ce qui concerne la mise en œuvre et le respect de ces lois à travers le continent. Dans les pays dépourvus de cadres solides en la matière, le risque d'utilisation abusive, de vols d'identité et de violations de données reste élevé.

Les résultats de l'étude menée par Faith, Roberts et Alfers (2024) révèlent que les préoccupations concernant la protection et la confidentialité des données sont largement répandues parmi les utilisateurs des systèmes de protection sociale numérique, en particulier parmi les femmes et les travailleurs migrants. De nombreux participants à l'étude ont exprimé des craintes quant à une utilisation abusive de leurs informations personnelles, ce qui pourrait les dissuader d'utiliser les plateformes numériques.

#### *Les principaux défis liés à la protection des données dans le contexte de la protection sociale numérique*

- Dans de nombreux pays africains, les lois sur la protection des données sont soit insuffisantes, soit mal appliquées, ce qui accroît les risques d'utilisation abusive, de vols d'identité et de violations de la confidentialité.
- La collecte de données personnelles sensibles sans garanties claires suscite des inquiétudes quant au risque potentiel d'utilisation abusive, en particulier pour les femmes et les travailleurs migrants.
- Beaucoup de personnes ignorent leurs droits en matière de protection des données, ce qui peut les décourager d'utiliser les plateformes numériques pour accéder à la protection sociale.
- Les agents de l'État et les prestataires de services manquent souvent de formation adéquate en matière de protection des données, ce qui engendre des vulnérabilités dans la sécurisation des informations personnelles.

#### *Les opportunités à exploiter pour renforcer la protection des données dans le cadre de la protection sociale numérique.*

- L'adoption et l'application de lois sur la protection des données conformes aux normes internationales peuvent contribuer à instaurer la confiance et à garantir la sécurité des informations personnelles.
- L'adoption de pratiques de minimisation des données, consistant à ne collecter que les informations essentielles, peut contribuer à réduire le risque d'atteinte à la vie privée.
- La formation des agents de l'État, des prestataires de services et des autres parties prenantes aux principes de protection des données peut améliorer la sécurisation des informations personnelles.
- La formation des agents de l'État, des prestataires de services et des autres parties prenantes aux principes de protection des données contribue à renforcer la sécurisation des informations personnelles.
- La promotion de la coopération transfrontalière peut favoriser l'élaboration de pratiques harmonisées en matière de protection des données à l'échelle du continent, assurant ainsi une cohérence et une sécurité accrues dans leur traitement.

## **Encadré 2**

### **Étude de cas 2 : Le système de cartes biométriques e-Zwich du Ghana**

Le Ghana a pris des mesures significatives pour moderniser ses systèmes de protection sociale, notamment par la transformation numérique, en intégrant le système de carte biométrique e-Zwich à son programme phare de lutte contre la pauvreté, le Livelihood Empowerment Against Poverty (LEAP). Le programme LEAP, lancé en 2008 par le ministère du Genre, des Enfants et de la Protection sociale, est l'intervention phare du Ghana en matière de protection sociale. Il vise à réduire la pauvreté et à promouvoir l'inclusion sociale. Après 16 ans de fonctionnement, le programme a permis de verser des transferts monétaires bimensuels à 344 023 ménages, bénéficiant ainsi à plus de 1,6 million de personnes à l'échelle nationale. Le programme cible spécifiquement les ménages extrêmement pauvres, notamment ceux comprenant des orphelins, des enfants vulnérables, des personnes âgées de plus de 65 ans sans soutien, ainsi que des personnes en situation de handicap grave. Il vise à augmenter les revenus des ménages, à faciliter leur accès aux services de base tels que la santé et l'éducation, ainsi qu'à promouvoir des moyens de subsistance durables. Les transferts monétaires varient en fonction du nombre de membres éligibles dans le ménage, selon la structure de paiement des 91<sup>e</sup> et 92<sup>e</sup> cycles, clôturés le 30 septembre 2024 :

1. 512,00 GH¢ (soit 31,28 USD) pour les ménages ayant un seul membre éligible.
  2. 608,00 GH¢ (soit 37,14 USD) pour les ménages ayant deux membres éligibles.
  3. 704,00 GH¢ (soit 43,00 USD) pour les ménages ayant trois membres éligibles.
  4. 848,00 GH¢ (soit 51,81 USD) pour les ménages ayant quatre membres éligibles ou plus.
- (Taux de change : 1 USD = 16,37 GH¢ au 24 octobre 2024).

Pour garantir la sécurité et l'efficacité des transferts monétaires, le programme LEAP a adopté le système de carte biométrique e-Zwich, un outil d'inclusion financière numérique qui permet aux bénéficiaires de recevoir des paiements sans nécessiter de comptes bancaires traditionnels. Ce système innovant repose sur l'authentification biométrique, qui garantit que seuls les bénéficiaires enregistrés peuvent accéder aux fonds, réduisant ainsi les fraudes et améliorant la transparence. Le système e-Zwich permet également aux bénéficiaires de retirer des fonds à des points de paiement désignés, dans les banques et sur les plateformes de mobile money, offrant ainsi davantage de flexibilité et de commodité. De plus, la technologie biométrique permet de suivre les paiements, garantissant ainsi que les fonds parviennent aux bénéficiaires désignés.

## **Quel est le rôle des syndicats ?**

Les syndicats devraient jouer un rôle central dans le plaidoyer et l'élaboration des politiques de protection sociale numérique (PSN), afin de garantir l'inclusion, l'équité et la sécurité dans ces systèmes. Leur implication est particulièrement essentielle pour défendre l'inclusion des travailleurs de l'économie informelle, qui représentent une part importante de la main-d'œuvre en Afrique, mais sont souvent exclus des programmes traditionnels de protection sociale. La collaboration entre les syndicats et les décideurs politiques peut permettre de concevoir des systèmes de protection sociale numérique (PSN) adaptés aux besoins spécifiques des groupes vulnérables, notamment les travailleurs migrants et ceux de l'économie informelle, tout en

renforçant l'équité et l'égalité dans l'accès aux prestations sociales. Un aspect fondamental du rôle des syndicats consiste à plaider en faveur de mesures solides de protection des données afin de sécuriser les informations personnelles des travailleurs et d'empêcher toute utilisation abusive. Ils jouent également un rôle crucial dans la promotion de systèmes de protection sociale numérique (PSN) sensibles au genre, en tenant compte des défis spécifiques auxquels les travailleuses sont confrontées, comme l'accès limité aux outils numériques et aux services financiers.

L'implication des syndicats est particulièrement cruciale pour promouvoir la transparence et assurer la représentation des groupes marginalisés, tels que les migrants et les femmes, dans les initiatives de protection sociale numérique (PSN). Une sensibilisation adéquate des membres aux dispositifs de PSN et à leurs droits contribue à autonomiser les travailleurs et à encourager leur pleine participation à ces programmes. La collaboration avec des ONG, des organisations communautaires et des instances internationales ne fera que renforcer les efforts de plaidoyer en faveur de systèmes de PSN efficaces qui ne laissent personne de côté.

## Recommandations politiques

La transformation numérique de la protection sociale en Afrique constitue une opportunité majeure pour accroître l'efficacité, l'inclusivité et la transparence dans la prestation des services sociaux. Cependant, pour qu'elle bénéficie à tous les segments de la société, il est essentiel de la concevoir et de la mettre en œuvre en plaçant l'inclusion et la protection des données au cœur des priorités.

Investir dans les infrastructures numériques est essentiel pour garantir un accès universel aux services de PSN, notamment dans les zones rurales mal desservies. Une collaboration étroite entre les gouvernements, les syndicats et les ONG est également essentielle pour développer des programmes d'acquisition de compétences numériques, permettant ainsi aux groupes marginalisés de tirer pleinement parti des systèmes de PSN. Les États devraient élaborer et appliquer des lois solides sur la protection des données, conformes aux normes internationales. Les syndicats doivent être proactifs dans la promotion de systèmes de PSN inclusifs et sécurisés qui couvrent tous les travailleurs, y compris ceux de l'économie informelle, les femmes et les groupes marginalisés.

De même, les États devraient adopter et appliquer des lois sur la protection des données conformes aux normes internationales. Les systèmes de PSN devraient adopter les principes de minimisation des données, en collectant uniquement les informations nécessaires à la fourniture des services de protection sociale. La formation des agents de l'État, des prestataires de services et des parties prenantes aux principes de protection des données est essentielle pour garantir la sécurité des informations personnelles. Les syndicats devraient plaider en faveur de mesures de protection des données plus strictes et veiller à ce que les travailleurs soient informés de leurs droits en matière de données ainsi que de l'utilisation de leurs informations dans les systèmes de PSN. Les recommandations spécifiques aux principaux partenaires sociaux sont présentées ci-dessous :

### *Pour les gouvernements africains*

1. Ils devraient investir dans l'expansion de l'accès à Internet, en particulier dans les zones peu desservies et éloignées. Une connectivité Internet abordable et fiable est essentielle pour combler la fracture numérique.



2. Ils devraient mettre en place des programmes ciblés d'acquisition de compétences numériques afin de doter les travailleurs migrants, les femmes et les communautés marginalisées des compétences nécessaires pour accéder efficacement aux services numériques de protection sociale.
3. Ils devraient renforcer les lois sur la protection des données afin de garantir la confidentialité des travailleurs migrants. Ils doivent garantir un cadre solide pour prévenir tout accès non autorisé et toute utilisation abusive des données des bénéficiaires.
4. Ils devraient entreprendre des réformes des politiques de protection sociale existantes afin de garantir l'inclusion des migrants sans papiers et des travailleurs de l'économie informelle dans le système. Cela peut se faire grâce à des conditions d'enregistrement flexibles et à un processus d'inscription plus inclusif.
5. Ils devraient engager le secteur privé à développer des outils numériques économiques, notamment des applications mobiles et des portefeuilles électroniques, afin de faciliter l'accès aux prestations de protection sociale pour tous les travailleurs, y compris les migrants.

*Pour les syndicats et les organisations de la société civile (OSC)*

1. Ils devraient jouer un rôle clé dans la sensibilisation aux programmes de protection sociale numériques auprès des travailleurs migrants et des communautés vulnérables. Cela inclut des actions de sensibilisation dans les langues locales et des formats accessibles.
2. Ils devraient collaborer avec les leaders des communautés locales afin de proposer des formations à l'utilisation des outils et services numériques. Une telle collaboration peut permettre d'améliorer les compétences numériques et de garantir une meilleure utilisation des systèmes de protection sociale.
3. Ils devraient surveiller la mise en œuvre de ces systèmes et plaider en faveur d'une plus grande responsabilité afin de garantir leur caractère inclusif et leur capacité à répondre efficacement aux besoins des groupes vulnérables.

*Pour les organisations internationales (par exemple l'OIM, l'OIT)*

1. Elles devraient fournir une assistance technique aux gouvernements pour renforcer leur capacité à mettre en œuvre la protection sociale numérique en ce qui concerne l'inclusion et la protection des données. Il s'agit notamment de former les agents de l'État aux meilleures pratiques en matière de prestation de services numériques et de protection des données.
2. Elles devraient soutenir des initiatives de recherche visant à recueillir des données sur les défis et les réussites de la protection sociale numérique pour les travailleurs migrants, afin de contribuer à affiner les programmes et à les rendre plus efficaces.
3. Elles devraient plaider en faveur de l'inclusion des travailleurs migrants dans les régimes nationaux de protection sociale. L'OIT et l'OIM devraient collaborer avec les gouvernements pour aligner les initiatives de protection sociale numérique sur les normes internationales du travail et les conventions relatives aux droits de l'homme.
4. Elles devraient encourager la coopération entre les pays afin de garantir la portabilité des prestations de protection sociale pour les travailleurs migrants, et ainsi faciliter leur accès à ces prestations au-delà des frontières.

*Pour le monde universitaire*

1. Il devrait mener des recherches sur l'efficacité des systèmes de protection sociale numériques, en se concentrant sur les obstacles rencontrés par les

- groupes marginalisés, notamment les travailleurs migrants, les femmes et les personnes exerçant un emploi informel.
2. Il devrait fournir des analyses étayées par des données fiables pour éclairer les décideurs politiques sur l'impact des initiatives de protection sociale numérique. Le monde universitaire devrait se concentrer sur l'identification des lacunes et la recommandation d'améliorations fondées sur des preuves empiriques.
  3. Il devrait élaborer des programmes éducatifs intégrant l'acquisition des compétences numériques et la protection sociale comme éléments fondamentaux, afin de préparer les générations futures à utiliser efficacement les systèmes de protection sociale numériques.

La protection sociale numérique offre une voie prometteuse pour renforcer la sécurité sociale des travailleurs migrants et d'autres groupes vulnérables. Cependant, pour que ces programmes soient couronnés de succès, il faut résoudre des défis majeurs liés notamment à l'exclusion numérique, à la protection des données et au manque de sensibilisation. La mise en œuvre de recommandations ciblées à l'attention des gouvernements, des syndicats, des OSC, des organisations internationales et du monde universitaire permettra de réaliser pleinement le potentiel de la protection sociale numérique, et ainsi de garantir que personne ne soit laissé pour compte. Le chemin vers une protection sociale numérique inclusive est complexe, mais avec des efforts coordonnés entre les différentes parties prenantes, il est possible de créer un avenir plus équitable où chacun, quel que soit son statut, a accès à la protection sociale qu'il mérite.

## Références

African Union. (2003). *Protocol to the African charter on human and peoples' rights on the rights of women in Africa*. African Union. African Union.

Faith, B. ; Roberts, T. et Alfery, L. (eds) (2024) *The digitalisation of social protection in Africa: The perspective of marginalized Workers*, IDS Research Report 90, Brighton: Institute of Development Studies, <https://www.doi.org/10.19088/IDS.2024.022>

Gelb, A., & Metz, A. D. (2018). *Identification Revolution: Can Digital ID Be Harnessed for Development?* Brookings Institution Press.

International Labour Organization (ILO). (2021). *World Social Protection Report 2020–22: Social protection at the crossroads – in pursuit of a better future*. ILO Publications.

Iwuoha, V. C., & Doevenspeck, M. (2023). Dilemmas of 'biometric nationality': migration control, biometric ID technology and political mobilisation of migrants in West Africa. *Territory, Politics, Governance*, 1-26.

Leisering, L. (2018). *The Global Rise of Social Cash Transfers: How States and International Organizations Constructed a New Instrument for Combating Poverty*. Oxford University Press.

Tisné, M. (2021). The Ethics of Data: Privacy, Inclusion, and Digital Rights in the Global South. *Data & Society Working Paper Series*.

## **A propos de l'ALREI**

L'Institut africain de recherche et d'éducation ouvrière (ALREI) est un institut de recherche et d'éducation semi-autonome relevant de l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique). Nous soutenons, stimulons et renforçons le mouvement syndical à travers le continent africain. Cependant, les opinions exprimées sont celles de l'auteur(e) ou des auteur(e)s et ne reflètent pas nécessairement les positions officielles de la CSI-Afrique ou de l'ALREI. Ni la CSI-Afrique ni l'ALREI ne peuvent être tenus responsables de ces opinions.